

Financer la nécessaire transition écologique des transports



Witold Marais

Chargé d'investissement
Fonds de transition énergétique
Mirova



Emmanuelle Ostiari

Chargé d'investissement
Fonds de transition énergétique
Mirova

À ce jour, les secteurs de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment et des transports totalisent ensemble plus de trois quarts des émissions mondiales de gaz à effet de serre, la mobilité concentrant à elle seule pas moins de 24% des émissions de CO2 dues à la combustion d'énergie⁽¹⁾.

Pour limiter le réchauffement climatique conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, financer la transition énergétique des transports vers une mobilité décarbonée relève tout autant d'un impératif écologique que d'une opportunité d'investissement vertueux.

L'essentiel

- ▶ Une **urgence sociale et environnementale** ; un levier majeur pour tenir les **Accords de Paris**.
- ▶ Des **besoins en investissements massifs** : plus de 80 Mds € sont attendus en Europe d'ici 2030 dans les seules infrastructures de charges⁽²⁾.
- ▶ Un **agenda politique et réglementaire favorable** en France comme en **Europe** : normes, plans stratégiques, subventions...
- ▶ Des **solutions technologiques existantes variées et complémentaires** : électrique, hydrogène, biocarburant...
- ▶ De **multiples possibilités de financement** : des investissements dans des actifs variés, soit via une approche « financement de projets », soit via la prise de participation au capital de développeurs de solutions de mobilité, avec des niveaux de risques associés différents.

LA MOBILITÉ BAS CARBONE, UN MARCHÉ EN PLEIN ESSOR

Un levier essentiel de la transition écologique

La pollution de l'air générée par les transports, due notamment aux émissions de particules fines et d'oxydes d'azote (NOx), serait responsable de plus de 7 millions de décès prématurés chaque année⁽³⁾.

Décarboner la mobilité ne se limite donc pas à l'impératif écologique et climatique : c'est aussi une priorité sociale. La France s'est donnée un objectif en ce sens : **la décarbonation complète du secteur d'ici 2050**.⁽⁴⁾

Les solutions technologiques existent pour remplacer les véhicules thermiques par des modes de transports bas carbone (électrique, hydrogène, biocarburant...) et développer une nouvelle infrastructure de recharge.

Encouragée par un agenda politique favorable, cette transition représente une opportunité d'investissement certaine tant les besoins en financement sont élevés.

Un contexte réglementaire porteur

En Europe, les différentes réglementations sont orientées dans le but de renforcer et d'accélérer le déploiement de la mobilité électrique et le développement des infrastructures nécessaires, tant à l'échelon communautaire que national.



Dès 2014, la réglementation européenne introduit des objectifs d'émissions de CO2 devant être observés par les constructeurs automobiles.

En abaissant le seuil des émissions autorisées pour les véhicules neufs à 95 gCO2/km en 2020, 81 gCO2/km en 2025 et sous les 59 gCO2/km en 2030⁽⁵⁾, et en prévoyant des pénalités pouvant atteindre plusieurs milliards de dollars pour les constructeurs ne respectant pas la norme, elle devient un catalyseur majeur du développement du véhicule électrique.

La **directive européenne d'octobre 2014** sur le déploiement d'une infrastructure pour **carburants alternatifs** définit, entre autres, les règles concernant les standards des prises des bornes de recharge de véhicules électriques afin de faciliter leur harmonisation.

Enfin, le 9 décembre 2020, la Commission européenne a dévoilé sa « **Stratégie de mobilité durable et intelligente** » reposant sur un plan d'action de 82 initiatives, annonçant de futures réglementations favorables à la mobilité durable.

À horizon 2030, la Commission vise 30 millions de véhicules zéro émission en circulation en Europe et 3 millions de points de recharge.

2021 s'annonce donc comme une année charnière pour l'essor des modèles électriques à batterie ou hybride rechargeable alors que près d'une centaine de modèles tout électriques sont attendus.

En France, la **Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)** – feuille de route française cadrant ses émissions de gaz à effet de serre (GES) – vise à décarboner l'énergie consommée par les véhicules et à adapter les infrastructures pour atteindre 35% de ventes de véhicules particuliers neufs électriques ou à hydrogène en 2030, et 100% en 2040.

Elle est renforcée par la **LOM (loi d'orientation des mobilités)**, promulguée le 24 décembre 2019, qui définit le cadre nécessaire au bon développement de la mobilité propre, et notamment de son infrastructure.

Par ailleurs, il existe en France tout un jeu de **subventions publiques incitatives** (achat de borne, bonus écologique, prime à la conversion, etc...).

Zoom sur | Un secteur de plus en plus attractif, aux prévisions prometteuses

En France, on comptait 340.000 véhicules électriques (VE) à fin 2019 (et 470.000 en comptant les hybrides rechargeables) **soit 55% de plus qu'en 2019**⁽⁶⁾.

Les prévisions pour les années à venir sont exponentielles :

- ▶ 1M en 2022⁽⁷⁾
- ▶ 5M en 2028⁽⁸⁾
- ▶ 6M en 2030⁽⁹⁾

Les constructeurs ont bien compris les opportunités du marché et avancent à marche forcée :

- ▶ Volkswagen : 70 nouveaux modèles de VE d'ici les prochaines années⁽¹⁰⁾
- ▶ BMW : 33% de leurs ventes en VE d'ici 2025⁽¹¹⁾
- ▶ Daimler : 50% de leurs ventes en VE d'ici 2030⁽¹²⁾
- ▶ Volvo : 50% de leurs ventes en VE d'ici 2025⁽¹³⁾





Des besoins de financement multiples

Rendre plus vertueux les modes de transport des biens et des personnes **crée un besoin en financement considérable et très varié** :

- ▶ Financement des dépenses de recherche et développement par les industriels.
- ▶ Capital risque pour soutenir l'innovation et les startups.
- ▶ Capital-croissance pour le passage à l'échelle des solutions.
- ▶ Financement d'infrastructures pour réaliser massivement la transition dans les territoires :

réseaux de recharge (sur voirie, dans l'habitat, dans les parkings), électrification des infrastructures ferroviaires et de fret, conversion des flottes professionnelles et spécialisées (taxi, logistique du dernier kilomètre, etc.).

Même si la France est plutôt en avance par rapport à d'autres pays en termes d'équipements de recharge par véhicule (on y compte aujourd'hui 300.000 points de charge⁽¹⁴⁾), **il reste un effort majeur à fournir pour atteindre 7M de points de recharge d'ici à 2030⁽¹⁵⁾** (soit une multiplication par 20 par rapport à 2019) afin de rassurer les utilisateurs par un maillage du territoire suffisant.

“

Notre mission : développer l'investissement à impact pour répondre à un double objectif : générer un rendement financier tout en créant un impact social et environnemental positif.





LE FINANCEMENT DE LA MOBILITÉ DÉCARBONÉE

Mirova, acteur de la transition écologique des transports

Fidèle à sa vocation d'accompagner la transition énergétique des différents secteurs, Mirova, un affilié de Natixis Investment Managers dédié à l'investissement durable, apporte des solutions de financement à tout l'écosystème de la mobilité propre (électrique, hydrogène, bio-carburant...).

Mirova finance différents actifs

► **Le stockage embarqué** de l'énergie via des batteries ou des piles à combustibles, qui représentent aujourd'hui des surcoûts importants.

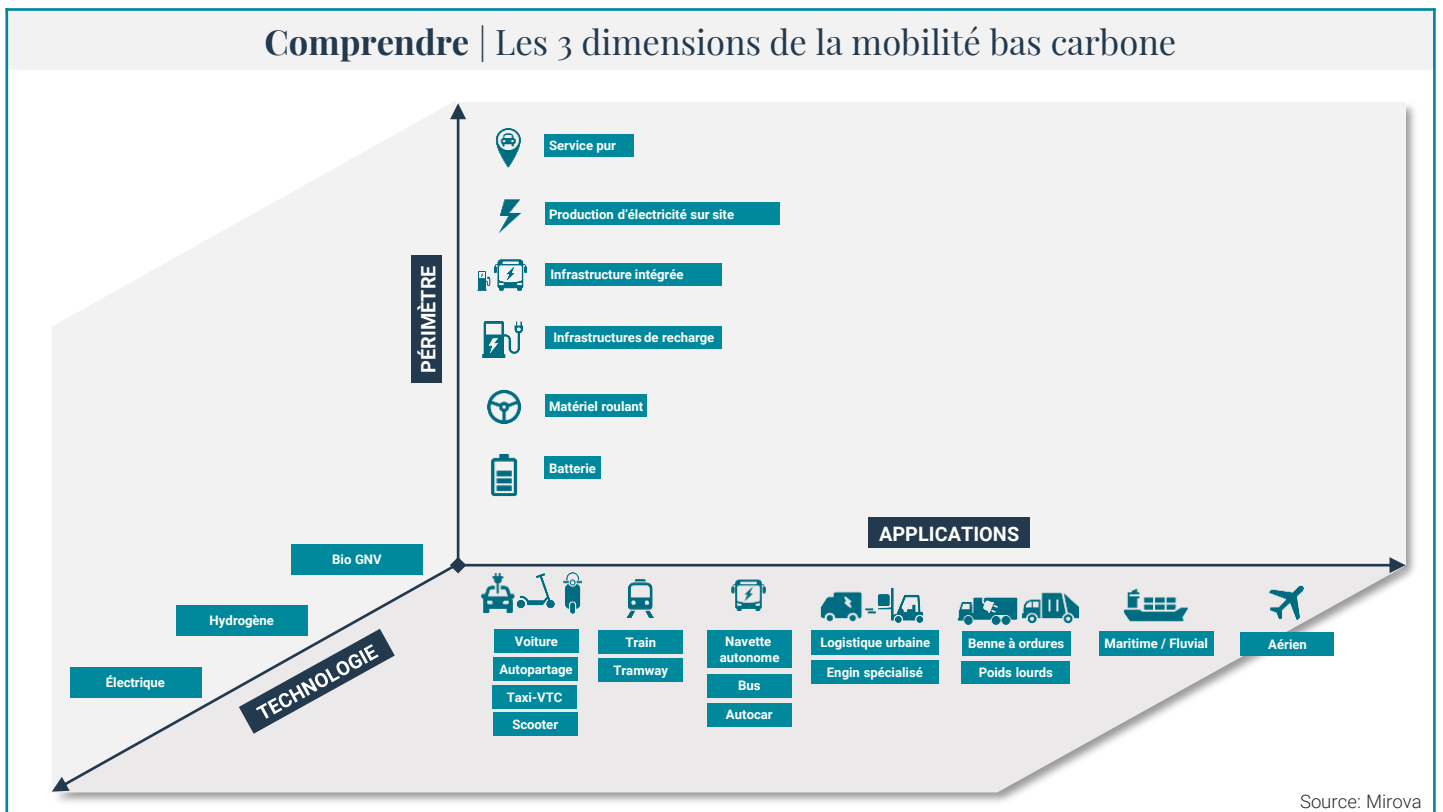
► **Le matériel roulant** : bus et autocars, trains, véhicules électriques légers, tramways, engins logistique, bennes à ordures ménagères, poids lourds, utilitaires... tous les maillons du transport et de la logistique vont devoir s'électrifier.

► **Les différentes infrastructures de recharge** : bornes de recharge pour véhicules électriques (des installations privées aux stations publiques et dépôts de bus) mais aussi stations à hydrogène ou de biocarburants.

► **L'infrastructure intégrée** : combinant matériel roulant, infrastructure de recharge et

production d'énergie sur site. Avec vingt années d'investissement dans des projets d'infrastructure, Mirova est à-même d'accompagner ses partenaires dans le financement de projets complexes.

Si, jusqu'à présent, l'investissement dans cette transition a pu être porté par les industriels et opérateurs sur leur bilan, l'augmentation significative des volumes et des besoins devrait rendre nécessaires et vertueux des modèles de co-investissement pour réduire la facture ou déconsolider.





Mirova réalise deux types d'investissements

- **L'investissement « infra »**, en finançant directement les infrastructures greenfield (à construire et/ou à déployer) ou brownfield (déjà existantes).
- **L'investissement « corporate »**, en finançant des entreprises développant et/ou opérant l'infrastructure elle-même.

Mirova intervient selon différentes modalités

Minoritaire ou majoritaire, en purs fonds propres ou dette subordonnée, Mirova adapte ses modalités d'investissement en fonction des risques identifiés (obsolescence technologique, trafic/usage, prix, etc) et des besoins de ses partenaires.

Ces risques peuvent être adressés dans la structuration même du projet (en développant par exemple une flotte captive autour d'une infrastructure donnée) ou par le type d'investissement.

Dans le secteur de la recharge pour véhicules électriques par exemple, alors que les usages encore limités peuvent rendre difficile l'équation économique d'un réseau de bornes, Mirova a fait le choix, dans un premier temps, de remonter dans la chaîne de valeur et d'investir dans Driveco, un installateur-exploitant de bornes de recharge essentiellement pour les besoins d'entreprises.

Ainsi, Mirova a pu s'exposer à ce marché tout en restant préservé du « risque de trafic » (c'est-à-dire à la probabilité qu'il n'y ait pas assez de véhicules venant utiliser les infrastructures de recharge).

66

Notre engagement :
apporter des solutions de financement flexibles pour que nos partenaires puissent déployer leurs activités consommatrices de ressources tout en allégeant leur bilan.

Pour en savoir plus

[> Découvrez notre rapport complet sur l'électrification des transports](#)



La preuve par l'exemple | 3 deals à suivre



DRIVECO

Expert de la mobilité électrique et solaire, DRIVECO poursuit son développement sur un marché des solutions de recharge pour véhicules électriques en croissance exponentielle. La société vient de lever un montant significatif de plusieurs millions d'euros auprès de Mirova. [> Découvrir cet investissement](#)



CLEM'

Mirova et la Banque des Territoires investissent près de 3,6 millions d'euros dans une société de projet développée avec la société Clem', **spécialiste de l'autopartage de véhicules électriques**, dédiée au lancement d'un service inédit d'autopartage de Véhicules Utilitaires Légers électriques à Paris et en Région Île-de-France. [> Découvrir cet investissement](#)



HYPE

Pionnier de la mobilité hydrogène avec la flotte de taxis hydrogène la plus importante au monde, Hype franchit une nouvelle étape et lève 80 millions auprès de quatre nouveaux partenaires financiers, dont Mirova. Cette levée permettra d'accélérer le déploiement de stations de distribution d'hydrogène avec de nouvelles mises en service dès 2021 en Île-de-France. [> Découvrir cet investissement](#)



Sources et références

- 1 <https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/01%202020%20Draft%20TE%20Infrastructure%20Report%20Final.pdf>
- 2 <https://www.iea.org/reports/tracking-transport-2020>
- 3 <https://www.who.int/mediacentre/news/releases/2014/air-pollution/fr/>
- 4 https://ec.europa.eu/clima/policies/transport/vehicles/regulation_fr2 ;
- 5 <https://www.francemobilites.fr/loi-mobilites/fiches-outils/viser-la-decarbonation-des-transports-terrestres-en-2050>
- 6 [http://www.averre-france.org/Uploads/Documents/161011498173a9d7b7d55aef7bdda9008a7e50cb38-barometre-des-immatriculations-decembre-2020\(9\).pdf](http://www.averre-france.org/Uploads/Documents/161011498173a9d7b7d55aef7bdda9008a7e50cb38-barometre-des-immatriculations-decembre-2020(9).pdf)
- 7 <https://www.automobile-propre.com/100-000-bornes-et-1-million-de-voitures-electriques-en-france-en-2022/>
- 8 <https://polenergie.org/nos-actualites/contribution-du-cea-en-matiere-de-reseaux-energetiques/>
- 9 <https://www.la-croix.com/Economie/France/Le-developpement-voitures-electriques-reseau-sous-tension-2017-02-03-1200822315>
- 10 <https://www.capital.fr/entreprises-marches/volkswagen-veut-lancer-pres-de-70-nouveaux-modeles-electriques-dici-2028-1331049>
- 11 <https://www.automobile-propre.com/breves/ventes-vehicules-electriques-hybrides-rechargeables-2025/a>
- 12 <https://media.daimler.fr/ambition2039-notre-chemin-vers-la-mobilite-durable/>
- 13 <https://www.autoactu.com/actualites/volvo-veut-realiser-50-de-ses-ventes-mondiales-en-ligne-d-ici-2025>
- 14 <https://www.lesechos.fr/partenaires/enedis-la-transition-connecte/bornes-de-recharge-electrique-accelerer-le-maillage-1268490> ; <https://www.enedis.fr/la-mobilite-electrique>
- 15 <https://www.ecologie.gouv.fr/developper-lautomobile-propre-et-voitures-electriques>

Crédits photos : Bannière page 1 : Trushotz ; page 2 : Chuttersnap ; page 3 : Aleksejs Bergmanis.

Informations légales

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova gère 19,6 Milliards d'euros au 31 décembre 2020. Mirova est une société à mission, labellisée [B Corp](#)*. *La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants.

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif.

Cette présentation et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Il peut également être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

- **En France :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.
- **Au Luxembourg :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- **En Belgique :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique
- **En Suisse :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Document non contractuel, rédigé en Février 2021

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
En savoir plus : www.mirova.com
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/Mirova/>
Twitter : https://twitter.com/Mirova_RI

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme - RCS Paris 453 952 681
43, Avenue Pierre Mendès France – 75013 – Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.
En savoir plus : www.im.natixis.com
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/natixis-investment-managers>
Twitter : <https://twitter.com/natixisim>